

*VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS QUI ACCOMPAGNENT LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI AVANT DE LA REMPLIR. LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI DOIT ÊTRE UTILISÉE POUR L'ACCEPTATION DE L'OFFRE DE GOLDCORP INC. VISANT L'ACHAT DE TOUTES LES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES ET EN CIRCULATION D'EXETER RESOURCE CORPORATION.*

## LETTRE D'ENVOI

pour le dépôt d'actions ordinaires de

# EXETER RESOURCE CORPORATION

en réponse à l'offre présentée en date du 20 avril 2017 par

**GOLDCORP INC.**



**L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 17 H (HEURE DE TORONTO)  
LE 26 MAI 2017 (LE « MOMENT DE L'EXPIRATION »),  
À MOINS QU'ELLE NE SOIT PROLONGÉE OU RETIRÉE.**

**VEUILLEZ UTILISER LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI SI :**

- 1. VOUS SOUHAITEZ ACCEPTER L'OFFRE ET VOUS DÉPOSEZ DES CERTIFICATS REPRÉSENTANT LES ACTIONS D'EXETER; OU**
- 2. VOUS AVEZ DÉJÀ DÉPOSÉ UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE.**

**LES ACTIONNAIRES NON-INSCRITS QUI ACCEPTENT L'OFFRE EN SUIVANT  
LA PROCÉDURE DE TRANSFERT PAR INSCRIPTION EN COMPTE DE CDS OU DE DTC  
SERONT RÉPUTÉS AVOIR REMPLI ET REMIS UNE LETTRE D'ENVOI  
ET SERONT LIÉS PAR LES MODALITÉS DES PRÉSENTES.**

La présente lettre d'envoi (la « **lettre d'envoi** »), correctement remplie et dûment signée conformément aux instructions énoncées dans les présentes et accompagnée de tous les autres documents requis, doit être utilisée pour le dépôt d'actions ordinaires (les « **actions d'Exeter** ») d'Exeter Resource Corporation (« **Exeter** ») en réponse à l'offre (l'« **offre** ») présentée par Goldcorp Inc. (l'« **initiateur** ») conformément à l'offre d'achat datée du 20 avril 2017 (l'« **offre d'achat** ») visant l'achat, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre d'achat, de la totalité des actions d'Exeter émises et en circulation, y compris les actions d'Exeter pouvant devenir émises et en circulation après la date de l'offre, mais avant le moment de l'expiration, à l'exercice, à l'échange ou à la conversion d'options ou de quelque autre droit permettant d'acquérir des actions d'Exeter (les « **titres convertibles** »).

La présente lettre d'envoi, correctement remplie et dûment signée conformément aux instructions énoncées dans les présentes, accompagnée de tous les autres documents requis, doit parvenir à Société de fiducie CST (le « **dépositaire** ») à son bureau dont les coordonnées figurent à la dernière page de la présente lettre d'envoi, au plus tard au moment de l'expiration.

Les porteurs d'actions d'Exeter (individuellement, un « **actionnaire** » et, collectivement, les « **actionnaires** ») peuvent également accepter l'offre en suivant la procédure de transfert par inscription en compte indiquée à la rubrique 3 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation – Acceptation au moyen d'un transfert par inscription en compte ». L'actionnaire qui accepte l'offre en suivant la procédure de transfert par inscription en compte n'a pas besoin d'utiliser la présente lettre d'envoi. L'actionnaire qui s'adresse à DTC pour accepter l'offre en lui demandant de remettre un message de l'agent au sujet du transfert par inscription en compte de ses actions d'Exeter sera lié par les modalités de la présente lettre d'envoi comme s'il l'avait signée. Les actionnaires et leurs adhérents de CDS respectifs, qui recourent à CDSX pour accepter l'offre en suivant la procédure de transfert par inscription en compte pour le transfert des titres qu'ils détiennent dans le compte du dépositaire tenu auprès de CDS seront réputés avoir rempli et remis une lettre d'envoi et être liés par les modalités des présentes. Par conséquent, si des actions d'Exeter sont déposées au moyen d'un transfert par inscription en compte sans remise d'une lettre d'envoi signée, le terme « soussigné » désignera dans les présentes la personne pour le compte de laquelle le transfert par inscription en compte est effectué (même si cette personne n'a pas signé la présente lettre d'envoi), à moins que le contexte ne commande une autre interprétation.

Si un actionnaire souhaite accepter l'offre et déposer des actions d'Exeter en réponse à l'offre et que a) les certificats ou avis d'inscription directe du système d'inscription directe (« **SID** ») représentant les actions d'Exeter ne sont pas disponibles dans l'immédiat, b) l'actionnaire ne peut terminer la procédure de transfert par inscription en compte des actions d'Exeter dans les délais requis ou c) les certificats et tous les autres documents requis ne peuvent être remis au dépositaire au plus tard au moment de l'expiration, ces actions d'Exeter doivent être déposées en réponse à l'offre conformément à la procédure de livraison garantie indiquée à la rubrique 3 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation – Procédure de livraison garantie », en utilisant l'avis de livraison garantie ci-joint (imprimé sur papier **ROSE**) ou un fac-similé de celui-ci signé à la main. Se reporter à l'instruction 2 « Procédure de livraison garantie » ci-après.

**Les modalités et conditions de l'offre contenues dans l'offre d'achat sont intégrées par renvoi dans la présente lettre d'envoi. Les termes et expressions clés utilisés dans les présentes, mais qui n'y sont par ailleurs pas définis, s'entendent au sens qu'il leur est attribué dans l'offre d'achat et dans la note d'information relative à une offre publique d'achat (la « note d'information ») qui accompagne l'offre d'achat (collectivement, l'« offre d'achat et note d'information »). L'offre d'achat et note d'information renferme de l'information importante et les actionnaires sont instamment priés de la lire intégralement.**

Dans le cadre de l'offre, chaque actionnaire a le droit de recevoir 0,12 action ordinaire, sans valeur nominale, de Goldcorp (chaque action ordinaire entière, une « **action de Goldcorp** ») pour chaque action d'Exeter.

Aucune fraction d'action de Goldcorp ne sera émise dans le cadre de l'offre. Lorsque le nombre total d'actions de Goldcorp devant être émises à un actionnaire occasionnerait l'émission d'une fraction d'une action de Goldcorp, le nombre d'actions de Goldcorp devant être reçues par l'actionnaire sera plutôt arrondi au nombre entier inférieur le plus près.

**Le dépositaire, Kingsdale Advisors, à titre d'agent d'information (l'« agent d'information »), et Valeurs Mobilières TD Inc., à titre de chef de file (le « chef de file ») (dont les coordonnées et numéros de téléphone figurent à la dernière page de la présente lettre d'envoi) ou votre courtier en valeurs ou autre conseiller financier peuvent vous aider à remplir la présente lettre d'envoi. Les actionnaires qui souhaitent accepter l'offre et dont les actions d'Exeter sont immatriculées au nom d'un prête-nom, notamment un conseiller en placement, un courtier en valeurs, une banque ou une société de fiducie, doivent communiquer immédiatement avec celui-ci pour obtenir de l'aide afin de prendre les mesures nécessaires pour déposer ces actions d'Exeter en réponse à l'offre. Les intermédiaires auront vraisemblablement établi des heures limites de dépôt allant jusqu'à 48 heures avant le moment de l'expiration. Les actionnaires doivent sans délai donner des directives à leur courtier en valeurs ou autre intermédiaire s'ils désirent effectuer un dépôt.**

L'offre vise seulement les actions d'Exeter et non des titres convertibles. Un porteur de titres convertibles qui souhaite accepter l'offre devrait, sous réserve des conditions et dans la mesure permise par les conditions de ces titres convertibles et sous réserve de la législation applicable, exercer, échanger ou convertir les titres convertibles en vue d'acquérir des actions d'Exeter et de les déposer ensuite en temps utile conformément aux conditions de l'offre. L'exercice, l'échange ou la conversion doit être effectué suffisamment à l'avance avant le moment de l'expiration de manière à ce que le porteur de ces titres convertibles reçoive des certificats d'actions ou un avis d'inscription directe représentant les actions d'Exeter pouvant être émises à leur exercice, échange ou conversion à temps pour les déposer avant le moment de l'expiration, ou encore dans un délai suffisant aux fins des procédures dont il est question à la rubrique 3 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation – Procédure de livraison garantie ».

Le soussigné reconnaît que l'initiateur et le dépositaire ont le droit de déduire et de retenir de quelque contrepartie par ailleurs payable à un actionnaire et de tous les dividendes ou de toutes les autres distributions par ailleurs payables à un actionnaire, les montants que l'initiateur ou le dépositaire sont tenus ou autorisés de déduire et de retenir à l'égard de ce paiement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) ou de quelque disposition d'une législation ou d'une convention fiscale fédérale, provinciale, étatique, locale ou étrangère applicable, dans chaque cas, en sa version modifiée. Dans la mesure où des montants sont ainsi retenus, ces montants retenus sont à toutes fins des présentes considérés comme ayant été payés à l'actionnaire à l'égard duquel la déduction et la retenue a été faite, étant entendu que les montants retenus doivent être effectivement remis à l'autorité fiscale compétente. Le soussigné reconnaît qu'il a consulté ou a eu une occasion de consulter son propre conseiller en fiscalité quant aux possibles incidences fiscales de l'offre compte tenu de sa situation particulière.

**UN GAIN EN CAPITAL RÉALISÉ À LA DISPOSITION D'ACTIONNAIRES D'EXETER PAR UN ACTIONNAIRE QUI N'EST PAS UN RÉSIDENT DU CHILI SERA CONSIDÉRÉ COMME UN REVENU DE SOURCE CHILIENNE ET ASSUJETTI À UN IMPÔT SUR LE REVENU CHILIEN DE 35 % SI L'ACTIONNAIRE EST UN PORTEUR DE 10 % AUX FINS DE L'IMPÔT CHILIEN (AU SENS DE LA CASE F.1 CI-APRÈS). SI VOUS ÊTES UN PORTEUR DE 10 %, L'INITIATEUR SERA TENU DE RETENIR LES ACTIONS DE GOLDCORP QUI VOUS SERONT LIVRÉES ET DE PAYER AUX AUTORITÉS FISCALES CHILIENNES LE MONTANT APPLICABLE PRESCRIT PAR LA LÉGISLATION CHILIENNE. EN GÉNÉRAL, LE MONTANT QUI DOIT ÊTRE RETENU CORRESPOND À 35 % DU MONTANT PAYÉ PAR L'INITIATEUR, BIEN QUE CE MONTANT PUISSE ÊTRE RÉDUIT DANS CERTAINES CIRCONSTANCES. IL Y A LIEU DE SE REPORTER À CET ÉGARD À LA RUBRIQUE 23 DE LA NOTE D'INFORMATION.**

**LA RÉALISATION DE L'OFFRE EST ASSUJETTIE AU RESPECT DE CERTAINES CONDITIONS. AUCUN PAIEMENT D'UNE CONTREPARTIE DE L'OFFRE NE SERA EFFECTUÉ AVANT LE MOMENT DE L'EXPIRATION.**

**VOUS DEVEZ SIGNER LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI À L'ENDROIT PERTINENT PRÉVU CI-APRÈS. LA REMISE DE LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI À UNE AUTRE ADRESSE QUE CELLE INDIQUÉE À LA DERNIÈRE PAGE DE LA PRÉSENTE LETTRE NE CONSTITUERA PAS UNE REMISE VALIDE AU DÉPOSITAIRE.**

**SI VOUS ÊTES UN ACTIONNAIRE AMÉRICAIN (AU SENS DE LA CASE E CI-APRÈS), VOUS DEVEZ ÉGALEMENT REMPLIR LE FORMULAIRE W-9 DE L'IRS CI-JOINT OU LE FORMULAIRE W-8 DE L'IRS, SELON CE QUI S'APPLIQUE DANS VOTRE CAS (SE REPORTER À L'INSTRUCTION 7, « RENSEIGNEMENTS FISCAUX IMPORTANTS POUR LES ACTIONNAIRES AMÉRICAINS »).**

*Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous avant de remplir la présente lettre d'envoi.*

**DESTINATAIRE : Goldcorp Inc.  
ET : Société de fiducie CST, à titre de dépositaire**

Suivant les modalités (y compris le droit de révocation) et sous réserve des conditions de l'offre indiquées dans l'offre d'achat et note d'information et dans la présente lettre d'envoi, le soussigné par les présentes accepte irrévocablement l'offre et dépose irrévocablement en réponse à l'offre les actions déposées et, avec prise d'effet immédiatement après le moment où l'initiateur prend livraison des actions d'Exeter dans le cadre de l'offre, vend, cède, et transfère irrévocablement à l'initiateur tous ses droits, titres et intérêts afférents aux actions déposées, avec toute distribution sur celles-ci. Le terme « **actions déposées** » s'entend des actions indiquées ci-après comme étant déposées en réponse à l'offre et de tous les autres droits et avantages en découlant, y compris, notamment toutes les distributions et le terme « **distributions** » s'entend de la totalité des dividendes, des distributions, des versements, des titres, des biens ou autres intérêts pouvant être déclarés, versés, courus, émis, distribués, effectués ou transférés à l'égard des actions déposées ou de l'une d'elles à compter de la date de l'offre, notamment les dividendes, les distributions ou les versements sur ces dividendes, distributions, versements, titres, biens ou autres intérêts auxquels donne droit l'exercice, l'échange ou la conversion des actions déposées.

**AVIS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES DONT LES ACTIONS D'EXETER NE SONT REPRÉSENTÉES QUE PAR DES AVIS D'INSCRIPTION DIRECTE :** Les actionnaires dont les actions d'Exeter ne sont représentées que par des avis d'inscription directe et qui souhaitent recevoir la contrepartie de l'offre doivent déposer auprès du dépositaire la présente lettre d'envoi, correctement remplie et dûment signée, accompagnée de tous les autres documents requis, à l'égard des actions d'Exeter déposées aux fins de leur règlement dans le cadre de l'offre. Il n'est pas nécessaire d'obtenir d'abord un certificat d'actions pour les actions d'Exeter; toutefois, un avis d'inscription directe attestant ces actions d'Exeter doit accompagner la présente lettre d'envoi.

<b>CASE 1</b>			
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS D'EXETER DÉPOSÉES EN RÉPONSE À L'OFFRE</b> (En caractères d'imprimerie. Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre aux présentes une liste suivant le modèle ci-dessous.)			
Numéro de certificat ou des avis d'inscription directe (s'il est disponible)	Noms auxquels les certificats ou avis d'inscription directe sont immatriculés (en caractères d'imprimerie et exactement comme ils paraissent sur les certificats ou avis d'inscription directe)*	Nombre d'actions d'Exeter représentées par les certificats ou avis d'inscription directe*	Nombre d'actions d'Exeter déposées**
	<b>TOTAL :</b>		
<p>* Il n'est pas nécessaire de remplir ces colonnes si les actions d'Exeter sont déposées suivant la procédure de transfert par inscription en compte.</p> <p>** Si vous souhaitez déposer moins que le nombre total d'actions d'Exeter attestées par des certificats ou des avis d'inscription directe indiqués ci-dessus, veuillez inscrire dans cette colonne le nombre d'actions d'Exeter que vous souhaitez déposer. Sauf indication contraire, le nombre total d'actions d'Exeter attestées par tous les certificats ou avis d'inscription directe remis sera réputé avoir été déposé. Se reporter à l'instruction 6 de la présente lettre d'envoi, « Dépôts partiels ».</p>			

**EN CONTREPARTIE DE L'OFFRE ET CONTRE VALEUR REÇUE**, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre d'achat et dans la présente lettre d'envoi, sous réserve uniquement des droits de révocation prévus dans l'offre d'achat, le soussigné accepte l'offre de façon irrévocable à l'égard des actions d'Exeter et remet à l'initiateur les certificats ou avis d'inscription directe ci-joints, le cas échéant, représentant les actions d'Exeter, et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre d'achat, dépose, vend, cède et transfère à l'initiateur tous ses droits, titres et intérêts sur les actions déposées ainsi que tous les droits et avantages découlant de ces actions déposées, y compris, notamment, toutes les distributions sur celles-ci.

Le soussigné accuse par les présentes réception de l'offre d'achat et note d'information et reconnaît qu'une entente exécutoire liera le soussigné et l'initiateur, prenant effet immédiatement après le moment auquel l'initiateur prend livraison des actions déposées, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre d'achat. Le soussigné déclare et garantit ce qui suit :

- a) le soussigné a reçu l'offre d'achat et note d'information;
- b) le soussigné est pleinement autorisé à déposer auprès de l'initiateur et à vendre, à céder et à transférer à l'initiateur les actions déposées ainsi que tous les droits et avantages découlant de ces actions déposées, y compris, notamment, toute distribution sur celles-ci;
- c) le soussigné est le propriétaire véritable des actions déposées et de toute distribution déposée dans le cadre de l'offre et a un titre valable à l'égard de celles-ci;
- d) les actions déposées et les distributions n'ont pas été vendues, cédées ou transférées, et aucun accord n'a été conclu dans le but de vendre, de céder ou de transférer les actions déposées ou les distributions à une autre personne;
- e) le dépôt des actions déposées et des distributions respecte les lois applicables;
- f) tous les renseignements qu'inscrit le soussigné dans la présente lettre d'envoi sont exacts et complets;
- g) le soussigné n'est pas un porteur de 10 %; et
- h) les actions déposées et toute distribution dont il est pris livraison et dont le prix est payé par l'initiateur aux termes de l'offre seront transférées par l'actionnaire et acquises avec un titre valable à l'égard de celles-ci par l'initiateur libres et quittes de l'ensemble des privilèges, restrictions, priorités, hypothèques, droits de rétention, charges, sûretés, réclamations et droits, et avec tous les droits et avantages qui en découlent, y compris, mais sans s'y limiter, le droit à la totalité des dividendes, des distributions, des paiements, des titres, des biens, des droits, des actifs ou des autres intérêts pouvant être courus, déclarés, payés, émis, distribués, effectués ou transférés à compter de la date de l'offre ou à l'égard des actions d'Exeter, qu'ils soient séparés ou non des actions d'Exeter.

Ces déclarations et garanties demeureront en vigueur après la réalisation de l'offre.

**Le soussigné reconnaît que, dans certaines circonstances, l'initiateur pourrait notamment a) modifier ou prolonger l'offre, ou y mettre fin dans la mesure où la législation applicable le permet (se reporter à la rubrique 5 de l'offre d'achat, « Prolongation et modification de l'offre ») ou b) apporter les rajustements qu'il juge pertinents à la contrepartie de l'offre et aux autres modalités de l'offre afin de tenir compte de tout changement survenu à la date de l'offre ou par la suite à l'égard des actions d'Exeter ou de la structure du capital d'Exeter (se reporter à la rubrique 9 de l'offre d'achat, « Modifications de la structure du capital; ajustements; charges »).** De plus, le soussigné reconnaît que si, à la date de l'offre ou par la suite, Exeter fractionne, divise, regroupe, reclasse, convertit ou modifie autrement les actions d'Exeter ou la structure de son capital, émet des actions d'Exeter

ou émet, octroie ou vend des titres convertibles en actions d'Exeter, ou qu'elle fait part de son intention de prendre une telle mesure ou du fait qu'elle a pris une telle mesure, l'initiateur pourra, à son gré et sans porter atteinte à ses droits prévus à la rubrique 4 de l'offre d'achat, « Conditions de l'offre », faire les rajustements qu'il juge appropriés à la contrepartie de l'offre et aux autres modalités de l'offre (y compris le type de titres dont l'achat est proposé et la contrepartie payable à leur égard) pour refléter le fractionnement, la division, le regroupement, le reclassement, la conversion, l'émission, l'octroi, la vente ou toute autre modification.

Si, à compter de la date de l'offre, Exeter déclare, met de côté ou verse des dividendes ou déclare, fait ou verse d'autres distributions ou paiements sur les actions d'Exeter ou déclare, attribue, réserve ou émet des titres, droits ou autres intérêts à l'égard des actions d'Exeter, qui doivent être payés ou distribués aux actionnaires à une date de référence antérieure à la date du transfert au nom de l'initiateur ou de son prête-nom ou de son cessionnaire dans le registre des actionnaires tenu par Exeter ou pour le compte de celle-ci, à l'égard des actions d'Exeter acceptées aux fins d'achat dans le cadre de l'offre alors (et sans qu'il soit porté atteinte à ses droits aux termes de la rubrique 4 de l'offre d'achat, « Conditions de l'offre ») : ces dividendes, distributions ou paiements de titres, biens, droits, actifs ou autres intérêts seront reçus et détenus par l'actionnaire déposant pour le compte de l'initiateur, et l'actionnaire déposant devra les remettre et les transférer dans les plus brefs délais au dépositaire pour le compte de l'initiateur, accompagnés des documents de transfert appropriés. Dans l'attente de cette remise, l'initiateur pourra se prévaloir de tous les droits et privilèges à titre de propriétaire de ces dividendes, distributions, paiements de titres, biens, droits, actifs ou autres intérêts et pourra retenir la totalité de la contrepartie de l'offre payable par l'initiateur conformément à l'offre ou en déduire le montant ou la valeur de la contrepartie de l'offre payable par l'initiateur conformément à l'offre, à sa seule appréciation.

Le soussigné nomme irrévocablement chaque dirigeant de l'initiateur et quelque autre personne désignée par l'initiateur par écrit, mandataire, fondé de pouvoir et représentant véritable et légitime du porteur des actions déposées en réponse à l'offre et acquises par l'initiateur (les « **actions achetées** ») et quant à toutes les distributions sur celles-ci qui peuvent être déclarées, payées, accumulées, émises, distribuées, effectuées ou transférées à l'égard des actions achetées après la date de l'offre, sauf indication contraire à la rubrique 9 de l'offre d'achat, « Modifications de la structure du capital; ajustements; charges ». Cette procuration prend effet à compter de la date à laquelle l'initiateur prend en livraison les actions achetées et en règle le prix, avec plein pouvoir de substitution et de resubstitution (cette procuration, assortie d'un droit, étant irrévocable), pour l'actionnaire, en son nom et pour son compte :

- a) inscrire ou consigner le transfert et/ou l'annulation des actions achetées et des distributions, dans la mesure où il s'agit de titres, au registre de titres approprié tenu par Exeter ou pour son compte;
- b) tant que des actions achetées et des distributions sont immatriculées ou inscrites au nom de cet actionnaire, exercer tous les droits de l'actionnaire, notamment le droit de signer et de remettre (dans la mesure où cela n'est pas contraire à la législation applicable), si l'initiateur en fait la demande, les procurations, autorisations, les résolutions ou les consentements dont la forme et les modalités sont jugées satisfaisantes par l'initiateur à l'égard de la totalité ou de toute partie des actions achetées et des distributions, d'exercer les droits de vote qui y sont visés, de révoquer ces procurations, autorisations, résolutions ou consentements donnés avant ou après la date à laquelle l'initiateur prend en livraison les actions achetées et distributions et en règle le prix et d'y désigner des personnes fondées de pouvoir de l'actionnaire à l'égard de ces actions achetées et distribution à toutes fins, y compris, notamment à l'égard d'une ou de plusieurs assemblées (annuelles, extraordinaires ou autres, ou de toute reprise de celles-ci, y compris une assemblée convoquée pour l'examen d'une opération d'acquisition ultérieure) des porteurs des titres pertinents d'Exeter;
- c) signer, endosser et négocier, au nom et pour le compte de cet actionnaire, des chèques ou d'autres instruments représentant les distributions payables à l'actionnaire ou à l'ordre de celui-ci ou endossés en sa faveur;
- d) exercer tous les autres droits d'un actionnaire à l'égard de ces actions achetées et distributions; et

- e) signer tous les autres documents, transferts ou autres assurances que l'initiateur peut juger nécessaires ou souhaitables, à sa seule discrétion, pour transférer effectivement les actions achetées et distributions à l'initiateur.

Le soussigné révoque tous les autres pouvoirs, que ce soit en qualité de mandataire, de représentant de fait, de fondé de pouvoir ou autrement, que l'actionnaire a conférés antérieurement ou convenu de conférer à tout moment à l'égard des actions déposées ou de toute distribution sur celles-ci. Le soussigné reconnaît qu'aucun pouvoir ultérieur, que ce soit en qualité de mandataire, de représentant de fait, de fondé de pouvoir ou autrement, ne sera accordé à l'égard des actions déposées ou d'une distribution par l'actionnaire déposant ou pour le compte de celui-ci, à moins que les actions déposées ne fassent pas l'objet d'une prise de livraison et d'un règlement aux termes de l'offre ou que leur dépôt ne soit révoqué conformément à la rubrique 7 de l'offre d'achat, « Droit de révocation des dépôts d'actions ».

Le soussigné convient de ne pas exercer les droits de vote rattachés aux actions achetées ou aux distributions à toute assemblée (annuelle, extraordinaire ou autre, ou à toute reprise de celle-ci, notamment une assemblée convoquée pour l'examen d'une opération d'acquisition ultérieure) des porteurs des titres d'Exeter et, à moins que l'initiateur n'en convienne autrement, de n'exercer aucun des autres droits ou privilèges rattachés aux actions achetées ou aux distributions. Le soussigné s'engage également à signer et à remettre à l'initiateur toutes les procurations, toutes les autorisations et tous les consentements, dont la forme et les modalités seront jugées satisfaisantes par l'initiateur, à l'égard des actions achetées et à nommer, dans ces procurations, ces autorisations ou ces consentements, la ou les personnes que l'initiateur aura désignées en qualité de fondé de pouvoir ou de prête-nom du fondé de pouvoir du porteur des actions achetées ou des distributions. **Au moment d'une telle nomination, toutes les procurations et autres autorisations (notamment toutes les nominations de mandataires, de fondés de pouvoir ou de représentants de fait) et tous les consentements donnés antérieurement par le porteur de ces actions achetées ou distributions à leur égard seront révoqués, et cette personne ne pourra plus donner de procuration, d'autorisation ou de consentement subséquent à leur égard.**

Les pouvoirs conférés aux termes des présentes, assortis d'un intérêt, ne sont pas censés constituer une procuration perpétuelle au sens de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui* (Ontario) et régie par cette loi, ni une autre procuration semblable en vertu d'une loi équivalente dans l'une quelconque des provinces ou l'un quelconque des territoires du Canada (une « **procuracion perpétuelle** »). La signature de la présente lettre d'envoi ne résilie pas une telle procuration perpétuelle octroyée par le soussigné précédemment et ne saurait être résiliée par une future signature du soussigné de la procuration perpétuelle, et le soussigné accepte, par les présentes, de ne prendre aucune mesure dans le futur qui donnerait lieu à la résiliation des pouvoirs conférés aux termes des présentes.

Le soussigné s'engage à signer, à la demande de l'initiateur, les documents, les actes de transfert et les autres garanties supplémentaires pouvant être nécessaires ou souhaitables afin de réaliser la vente, la cession et le transfert, à l'initiateur, des actions achetées ou des distributions. Le soussigné reconnaît que tous les pouvoirs que le soussigné a conférés ou convenu de conférer dans la présente lettre d'envoi sont irrévocables, dans la mesure permise par la législation applicable, et peuvent être exercés en cas d'incapacité juridique subséquente du soussigné et, dans la mesure permise par la législation applicable, ils demeureront valides après le décès, l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné, et toutes les obligations du soussigné qui sont prévues dans la présente lettre d'envoi lieront ses héritiers, ses liquidateurs ou exécuteurs testamentaires, ses administrateurs, ses fondés de pouvoir, ses représentants personnels, ses successeurs et ses ayants droit. Sauf indication contraire dans l'offre d'achat et note d'information, le dépôt des actions d'Exeter en réponse à l'offre et de la présente lettre d'envoi est irrévocable.

Le dépositaire agira en qualité de mandataire des personnes qui ont déposé des actions d'Exeter en réponse à l'offre afin de recevoir le paiement de l'initiateur et de le remettre à ces personnes, et la réception du paiement par le dépositaire sera réputée constituer la réception de ce paiement par les personnes ayant déposé des actions d'Exeter en réponse à l'offre.

Le dépositaire effectuera le paiement dû à chaque actionnaire qui a déposé en réponse à l'offre des actions d'Exeter (et dont le dépôt n'a pas été révoqué) en remettant ou en faisant remettre des certificats (s'il y a lieu conformément à la case D), des avis d'inscription directe ou par transfert par inscription en compte, le cas échéant, représentant des actions de Goldcorp d'un montant équivalent à celui auquel a droit la personne déposant les actions d'Exeter (et, dans le cas d'un porteur de 10 %, déduction faite du nombre d'actions de Goldcorp retenues en règlement de l'obligation de l'initiateur en vertu de la législation chilienne de retenir et de remettre l'impôt comme il est décrit à la rubrique 23 de la note d'information, « Certaines incidences fiscales chiliennes »). À moins d'indication contraire dans la présente lettre d'envoi, les certificats (s'il y a lieu conformément à la case D) ou avis d'inscription directe représentant des actions de Goldcorp seront émis au nom du porteur inscrit des actions déposées. À moins que la personne déposant les actions d'Exeter ne donne au dépositaire l'instruction de garder les certificats (s'il y a lieu conformément à la case D) ou les avis d'inscription directe aux fins de cueillette en mains propres en cochant la case appropriée (case C) dans la présente lettre d'envoi, les certificats (s'il y a lieu conformément à la case D) ou avis d'inscription directe seront envoyés à cette personne par courrier de première classe à l'adresse indiquée dans la présente lettre d'envoi. Si aucune adresse n'y est indiquée, les certificats (s'il y a lieu conformément à la case D) ou avis d'inscription directe seront envoyés à l'adresse du porteur inscrit d'actions d'Exeter figurant dans le registre de titres tenu par Exeter ou pour le compte de celle-ci. Les certificats (s'il y a lieu conformément à la case D) ou avis d'inscription directe représentant des actions de Goldcorp envoyés par la poste conformément au présent paragraphe seront réputés avoir été remis au moment de leur mise à la poste. Aux termes des lois applicables, l'initiateur pourrait dans certaines circonstances être tenu d'effectuer des retenues sur la contrepartie de l'offre par ailleurs payable à un actionnaire.

Le soussigné reconnaît que l'initiateur n'a aucune obligation aux termes des instructions données ci-dessous de transférer des actions d'Exeter déposées en réponse à l'offre au nom de leur porteur inscrit si l'initiateur n'achète pas les actions déposées. Les actions déposées dont l'initiateur, pour quelque motif que ce soit, ne prend pas livraison et ne règle pas le prix dans le cadre de l'offre, seront retournées à l'actionnaire déposant, aux frais de l'initiateur, dès que possible après le moment de l'expiration ou le retrait de l'offre : a) par l'envoi de certificats ou d'avis d'inscription directe représentant les actions d'Exeter non achetées par courrier de première classe assuré envoyé à l'adresse de l'actionnaire déposant indiquée dans la présente lettre d'envoi ou, si aucun nom ni aucune adresse n'y sont indiqués, au nom et à l'adresse figurant dans le registre de titres tenu par Exeter ou pour le compte de celle-ci ou b) si les actions d'Exeter sont déposées selon la procédure de transfert par inscription en compte énoncée à la rubrique 3 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation – Acceptation au moyen d'un transfert par inscription en compte », par l'inscription de ces actions d'Exeter au crédit du compte de l'actionnaire déposant auprès de CDS ou de DTC, selon le cas.

Le soussigné reconnaît que toutes les questions concernant le caractère valable, la forme, l'admissibilité (y compris la réception en temps voulu) et l'acceptation des actions déposées seront tranchées par l'initiateur à son entière appréciation de façon définitive et exécutoire. De plus, le soussigné reconnaît : a) que l'initiateur se réserve le droit absolu de rejeter une partie ou la totalité des dépôts d'actions d'Exeter qu'il juge ne pas être dans une forme convenable ou qu'il peut être illégal d'accepter en vertu de la législation applicable d'un territoire, b) que l'initiateur se réserve le droit absolu de renoncer à invoquer les vices de forme ou les irrégularités de dépôt des actions d'Exeter, c) qu'il n'incombe pas à l'initiateur, au dépositaire ou à toute autre personne de donner un avis des vices de forme ou des irrégularités relatifs à un dépôt et aucun d'eux n'engage sa responsabilité pour avoir omis de le faire, d) que l'interprétation que donne l'initiateur aux modalités et conditions de l'offre, de l'offre d'achat et note d'information, de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie, s'il y a lieu, et de tout autre document connexe est définitive et exécutoire et e) que l'initiateur se réserve le droit de permettre l'acceptation de l'offre d'une autre façon que celle qui est prévue dans l'offre d'achat et note d'information.

Le soussigné comprend et reconnaît également qu'en aucun cas des intérêts ne s'accumuleront ni ne seront versés par l'initiateur ou le dépositaire à quiconque déposant des actions d'Exeter sur le prix d'achat des actions d'Exeter achetées par l'initiateur, quel que soit le délai du règlement.

**Les actionnaires qui acceptent l'offre en déposant leurs actions d'Exeter directement auprès du dépositaire ou en recourant aux services d'un membre du groupe de courtiers démarcheurs n'auront aucuns frais ni aucune commission à payer. Toutefois, un prête-nom, notamment un conseiller en placements, un courtier en valeurs, une banque ou une société de fiducie qui n'est pas un courtier**



démarcheur et par l'entremise duquel un actionnaire est propriétaire d'actions d'Exeter peut demander des frais pour le dépôt des actions d'Exeter pour le compte de l'actionnaire. Les actionnaires devraient consulter ce prête-nom quant à l'application de tels frais.

### RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS À FOURNIR PAR L'ACTIONNAIRE

*Avant de signer la présente lettre d'envoi, veuillez lire attentivement et remplir les cases suivantes, comme il convient.*

<b>CASE A</b> <b>INSTRUCTIONS D'INSCRIPTION</b> <b>ET DE PAIEMENT</b> (Voir l'instruction 3) ÉMETTRE LES ACTIONS DE GOLDCORP AU NOM DE : (en caractères d'imprimerie)
_____
(Nom)
_____
(Numéro et adresse)
_____
(Ville et province ou État)
_____
(Pays et code postal ou zip)
_____
(Téléphone – Heures de bureau)
_____
(Numéro d'identification de contribuable, numéro d'assurance sociale ou numéro de sécurité sociale)
_____
(Adresse de courrier électronique)

<b>CASE B</b> <b>INSTRUCTIONS DE LIVRAISON</b> (Voir l'instruction 5) ENVOYER LES ACTIONS DE GOLDCORP (sauf si la CASE C est cochée) À : (en caractères d'imprimerie)
<input type="checkbox"/> Même adresse que celle de la case A
Ou à :
_____
(Nom)
_____
(Numéro et adresse)
_____
(Ville et province ou État)
_____
(Pays et code postal ou zip)
_____
(Téléphone – Heures de bureau)
_____
(Numéro d'identification de contribuable, numéro d'assurance sociale ou numéro de sécurité sociale)
_____
(Adresse de courrier électronique)

<b>CASE C</b> <b>INSTRUCTIONS SPÉCIALES SUR LA CUEILLETTE</b>
<input type="checkbox"/> CONSERVER LES ACTIONS DE GOLDCORP AUX FINS DE CUEILLETTE AU BUREAU DU DÉPOSITAIRE OÙ LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI EST DÉPOSÉE.

<b>CASE D</b> <b>DEMANDE DE CERTIFICATS D'ACTIONS</b>
<input type="checkbox"/> COCHER ICI SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR DES ACTIONS DE GOLDCORP SOUS FORME DE CERTIFICATS.

**CASE E**  
**STATUT D'ACTIONNAIRE AMÉRICAIN**  
**DOIT ÊTRE REMPLI PAR TOUS LES ACTIONNAIRES EN CHOISSANT**  
**L'UNE DES CASES CI-DESSOUS**

(Voir l'instruction 7)

Indiquez si vous êtes un actionnaire américain ou si vous agissez pour le compte d'un actionnaire américain :

- La personne dont la signature figure dans la case G déclare qu'elle n'est pas un actionnaire américain et qu'elle n'agit pas pour le compte d'un actionnaire américain.
- La personne dont la signature figure dans la case G déclare qu'elle est un actionnaire américain ou qu'elle agit pour le compte d'un actionnaire américain.

Un « **actionnaire américain** » est un porteur d'actions d'Exeter qui A) a indiqué, à la case A ou B, une adresse située aux États-Unis ou dans un territoire ou une possession des États-Unis ou B) est une personne américaine aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu des États-Unis. Un actionnaire est une personne américaine aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain s'il est : A) un citoyen particulier ou un résident étranger des États-Unis aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis; B) une entité qui est considérée comme une société par actions ou une société de personnes aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis constituée ou organisée aux États-Unis ou dans tout État des États-Unis, y compris le District de Columbia, ou sous le régime des lois des États-Unis ou de tout État des États-Unis, y compris le District de Columbia; C) une succession dont le revenu est assujéti à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis sans égard à sa provenance; ou D) une fiducie, si : i) elle a dûment choisi d'être considérée comme une personne américaine aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain; ou ii) un tribunal aux États-Unis est en mesure d'assurer la supervision principale de sa gestion et une ou plusieurs personnes américaines ont le pouvoir de contrôler toutes ses décisions importantes.

Si vous êtes un actionnaire américain ou que vous agissez pour le compte d'un actionnaire américain et que vous souhaitez éviter l'application de la retenue d'impôt de réserve des États-Unis, vous devez dûment remplir et retourner en temps opportun au dépositaire le formulaire W-9 ci-joint (voir page 12 de la présente lettre d'envoi) ou, dans certaines circonstances, un autre formulaire de retenue d'impôt. Vous pouvez trouver plus de renseignements à l'instruction 7, « Renseignements fiscaux importants pour les actionnaires américains ».

**CASE F**  
**DÉPÔT AU MOYEN D'UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE**

- COCHEZ ICI SI LES ACTIONS D'EXETER SONT DÉPOSÉES AU MOYEN D'UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE ENVOYÉ PRÉALABLEMENT AU DÉPOSITAIRE ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS : (en caractères d'imprimerie)

Nom du porteur inscrit : \_\_\_\_\_

Date de signature de l'avis de livraison garantie : \_\_\_\_\_

Numéro de guichet (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Nom de l'institution qui a garanti la livraison : \_\_\_\_\_

**CASE F.1**  
**Porteur de 10 %**

- COCHEZ ICI SI VOUS N'ÊTES **PAS** UN PORTEUR DE 10 %

REMARQUE : Si vous ne cochez pas cette case, l'initiateur retiendra alors des actions de Goldcorp qui vous seront livrées et paiera aux autorités fiscales chiliennes le montant applicable prescrit par la législation chilienne. En général, le montant qui doit être retenu correspond à 35 % du montant payé par l'initiateur, bien que ce montant puisse être réduit dans certaines circonstances. Il y a lieu de se reporter à cet égard à la rubrique 23 de la note d'information, « Certaines incidences fiscales chiliennes ».

Un « **porteur de 10 %** » s'entend d'un actionnaire qui, avec des personnes ou des entités reliées à l'actionnaire, dispose d'un nombre d'actions d'Exeter qui est globalement égal ou supérieur à 10 % du nombre total d'actions d'Exeter en circulation au cours de la période de douze mois se terminant à la date d'expiration. En général, des entités et des personnes sont réputées être « reliées » à cette fin si une entité en contrôle une autre, si elles sont sous contrôle commun d'une autre entité ou si elles sont considérées comme des membres du même « groupe d'entreprises » au sens de la législation en valeurs mobilières chilienne.

**CASE G**  
**SIGNATURE DE L'ACTIONNAIRE ET AVAL DE SIGNATURE**

En signant ci-dessous, le soussigné accepte expressément les modalités et les conditions énoncées ci-dessus.

La présente lettre d'envoi doit être signée ci-dessous par le ou les actionnaires inscrits exactement comme leur nom figure sur les certificats ou avis d'inscription directe représentant les actions déposées, ou sur une liste de positions sur titres, ou par les personnes autorisées à devenir porteurs inscrits au moyen des certificats ou avis d'inscription directe et des documents transmis avec la présente lettre d'envoi ou aux termes de l'instruction 4, par un fiduciaire ou un représentant autorisé.

Signature avalisée par (si requise aux termes de l'instruction 3) :

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature autorisée de l'avaliste

\_\_\_\_\_  
Signature de l'actionnaire  
ou du représentant autorisé (voir les instructions 3 et 4)

\_\_\_\_\_  
Nom de l'avaliste (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Nom de l'actionnaire  
ou du représentant autorisé (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Adresse de l'avaliste (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone de jour et numéro de télécopieur  
de l'actionnaire ou du représentant autorisé

\_\_\_\_\_  
Numéro d'identification de contribuable,  
numéro d'assurance sociale  
ou numéro de sécurité sociale

\_\_\_\_\_  
Adresse de l'actionnaire

\_\_\_\_\_  
Adresse courriel de l'actionnaire

# Request for Taxpayer Identification Number and Certification

**Give Form to the  
 requester. Do not  
 send to the IRS.**

Print or type See Specific Instructions on page 2.	1 Name (as shown on your income tax return). Name is required on this line; do not leave this line blank.	
	2 Business name/disregarded entity name, if different from above	
	3 Check appropriate box for federal tax classification; check only <b>one</b> of the following seven boxes: <input type="checkbox"/> Individual/sole proprietor or single-member LLC <input type="checkbox"/> C Corporation <input type="checkbox"/> S Corporation <input type="checkbox"/> Partnership <input type="checkbox"/> Trust/estate <input type="checkbox"/> Limited liability company. Enter the tax classification (C=C corporation, S=S corporation, P=partnership) ▶ _____ <b>Note.</b> For a single-member LLC that is disregarded, do not check LLC; check the appropriate box in the line above for the tax classification of the single-member owner. <input type="checkbox"/> Other (see instructions) ▶ _____	
	4 Exemptions (codes apply only to certain entities, not individuals; see instructions on page 3): Exempt payee code (if any) _____ Exemption from FATCA reporting code (if any) _____ <i>(Applies to accounts maintained outside the U.S.)</i>	
	5 Address (number, street, and apt. or suite no.)	Requester's name and address (optional)
	6 City, state, and ZIP code	
	7 List account number(s) here (optional)	

### Part I Taxpayer Identification Number (TIN)

Enter your TIN in the appropriate box. The TIN provided must match the name given on line 1 to avoid backup withholding. For individuals, this is generally your social security number (SSN). However, for a resident alien, sole proprietor, or disregarded entity, see the Part I instructions on page 3. For other entities, it is your employer identification number (EIN). If you do not have a number, see *How to get a TIN* on page 3.

Social security number									

**or**

Employer identification number									

**Note.** If the account is in more than one name, see the instructions for line 1 and the chart on page 4 for guidelines on whose number to enter.

### Part II Certification

Under penalties of perjury, I certify that:

1. The number shown on this form is my correct taxpayer identification number (or I am waiting for a number to be issued to me); and
2. I am not subject to backup withholding because: (a) I am exempt from backup withholding, or (b) I have not been notified by the Internal Revenue Service (IRS) that I am subject to backup withholding as a result of a failure to report all interest or dividends, or (c) the IRS has notified me that I am no longer subject to backup withholding; and
3. I am a U.S. citizen or other U.S. person (defined below); and
4. The FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that I am exempt from FATCA reporting is correct.

**Certification instructions.** You must cross out item 2 above if you have been notified by the IRS that you are currently subject to backup withholding because you have failed to report all interest and dividends on your tax return. For real estate transactions, item 2 does not apply. For mortgage interest paid, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, contributions to an individual retirement arrangement (IRA), and generally, payments other than interest and dividends, you are not required to sign the certification, but you must provide your correct TIN. See the instructions on page 3.

<b>Sign Here</b>	Signature of U.S. person ▶	Date ▶
------------------	----------------------------	--------

### General Instructions

Section references are to the Internal Revenue Code unless otherwise noted.  
**Future developments.** Information about developments affecting Form W-9 (such as legislation enacted after we release it) is at [www.irs.gov/fw9](http://www.irs.gov/fw9).

#### Purpose of Form

An individual or entity (Form W-9 requester) who is required to file an information return with the IRS must obtain your correct taxpayer identification number (TIN) which may be your social security number (SSN), individual taxpayer identification number (ITIN), adoption taxpayer identification number (ATIN), or employer identification number (EIN), to report on an information return the amount paid to you, or other amount reportable on an information return. Examples of information returns include, but are not limited to, the following:

- Form 1099-INT (interest earned or paid)
- Form 1099-DIV (dividends, including those from stocks or mutual funds)
- Form 1099-MISC (various types of income, prizes, awards, or gross proceeds)
- Form 1099-B (stock or mutual fund sales and certain other transactions by brokers)
- Form 1099-S (proceeds from real estate transactions)
- Form 1099-K (merchant card and third party network transactions)

- Form 1098 (home mortgage interest), 1098-E (student loan interest), 1098-T (tuition)
  - Form 1099-C (canceled debt)
  - Form 1099-A (acquisition or abandonment of secured property)
- Use Form W-9 only if you are a U.S. person (including a resident alien), to provide your correct TIN.
- If you do not return Form W-9 to the requester with a TIN, you might be subject to backup withholding. See What is backup withholding? on page 2.*
- By signing the filled-out form, you:
1. Certify that the TIN you are giving is correct (or you are waiting for a number to be issued),
  2. Certify that you are not subject to backup withholding, or
  3. Claim exemption from backup withholding if you are a U.S. exempt payee. If applicable, you are also certifying that as a U.S. person, your allocable share of any partnership income from a U.S. trade or business is not subject to the withholding tax on foreign partners' share of effectively connected income, and
  4. Certify that FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that you are exempt from the FATCA reporting, is correct. See *What is FATCA reporting?* on page 2 for further information.

**Note.** If you are a U.S. person and a requester gives you a form other than Form W-9 to request your TIN, you must use the requester's form if it is substantially similar to this Form W-9.

**Definition of a U.S. person.** For federal tax purposes, you are considered a U.S. person if you are:

- An individual who is a U.S. citizen or U.S. resident alien;
- A partnership, corporation, company, or association created or organized in the United States or under the laws of the United States;
- An estate (other than a foreign estate); or
- A domestic trust (as defined in Regulations section 301.7701-7).

**Special rules for partnerships.** Partnerships that conduct a trade or business in the United States are generally required to pay a withholding tax under section 1446 on any foreign partners' share of effectively connected taxable income from such business. Further, in certain cases where a Form W-9 has not been received, the rules under section 1446 require a partnership to presume that a partner is a foreign person, and pay the section 1446 withholding tax. Therefore, if you are a U.S. person that is a partner in a partnership conducting a trade or business in the United States, provide Form W-9 to the partnership to establish your U.S. status and avoid section 1446 withholding on your share of partnership income.

In the cases below, the following person must give Form W-9 to the partnership for purposes of establishing its U.S. status and avoiding withholding on its allocable share of net income from the partnership conducting a trade or business in the United States:

- In the case of a disregarded entity with a U.S. owner, the U.S. owner of the disregarded entity and not the entity;
- In the case of a grantor trust with a U.S. grantor or other U.S. owner, generally, the U.S. grantor or other U.S. owner of the grantor trust and not the trust; and
- In the case of a U.S. trust (other than a grantor trust), the U.S. trust (other than a grantor trust) and not the beneficiaries of the trust.

**Foreign person.** If you are a foreign person or the U.S. branch of a foreign bank that has elected to be treated as a U.S. person, do not use Form W-9. Instead, use the appropriate Form W-8 or Form 8233 (see Publication 515, Withholding of Tax on Nonresident Aliens and Foreign Entities).

**Nonresident alien who becomes a resident alien.** Generally, only a nonresident alien individual may use the terms of a tax treaty to reduce or eliminate U.S. tax on certain types of income. However, most tax treaties contain a provision known as a "saving clause." Exceptions specified in the saving clause may permit an exemption from tax to continue for certain types of income even after the payee has otherwise become a U.S. resident alien for tax purposes.

If you are a U.S. resident alien who is relying on an exception contained in the saving clause of a tax treaty to claim an exemption from U.S. tax on certain types of income, you must attach a statement to Form W-9 that specifies the following five items:

1. The treaty country. Generally, this must be the same treaty under which you claimed exemption from tax as a nonresident alien.
2. The treaty article addressing the income.
3. The article number (or location) in the tax treaty that contains the saving clause and its exceptions.
4. The type and amount of income that qualifies for the exemption from tax.
5. Sufficient facts to justify the exemption from tax under the terms of the treaty article.

**Example.** Article 20 of the U.S.-China income tax treaty allows an exemption from tax for scholarship income received by a Chinese student temporarily present in the United States. Under U.S. law, this student will become a resident alien for tax purposes if his or her stay in the United States exceeds 5 calendar years. However, paragraph 2 of the first Protocol to the U.S.-China treaty (dated April 30, 1984) allows the provisions of Article 20 to continue to apply even after the Chinese student becomes a resident alien of the United States. A Chinese student who qualifies for this exception (under paragraph 2 of the first protocol) and is relying on this exception to claim an exemption from tax on his or her scholarship or fellowship income would attach to Form W-9 a statement that includes the information described above to support that exemption.

If you are a nonresident alien or a foreign entity, give the requester the appropriate completed Form W-8 or Form 8233.

## Backup Withholding

**What is backup withholding?** Persons making certain payments to you must under certain conditions withhold and pay to the IRS 28% of such payments. This is called "backup withholding." Payments that may be subject to backup withholding include interest, tax-exempt interest, dividends, broker and barter exchange transactions, rents, royalties, nonemployee pay, payments made in settlement of payment card and third party network transactions, and certain payments from fishing boat operators. Real estate transactions are not subject to backup withholding.

You will not be subject to backup withholding on payments you receive if you give the requester your correct TIN, make the proper certifications, and report all your taxable interest and dividends on your tax return.

**Payments you receive will be subject to backup withholding if:**

1. You do not furnish your TIN to the requester,
2. You do not certify your TIN when required (see the Part II instructions on page 3 for details),

3. The IRS tells the requester that you furnished an incorrect TIN,

4. The IRS tells you that you are subject to backup withholding because you did not report all your interest and dividends on your tax return (for reportable interest and dividends only), or

5. You do not certify to the requester that you are not subject to backup withholding under 4 above (for reportable interest and dividend accounts opened after 1983 only).

Certain payees and payments are exempt from backup withholding. See *Exempt payee code* on page 3 and the separate Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

Also see *Special rules for partnerships* above.

## What is FATCA reporting?

The Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) requires a participating foreign financial institution to report all United States account holders that are specified United States persons. Certain payees are exempt from FATCA reporting. See *Exemption from FATCA reporting code* on page 3 and the Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

## Updating Your Information

You must provide updated information to any person to whom you claimed to be an exempt payee if you are no longer an exempt payee and anticipate receiving reportable payments in the future from this person. For example, you may need to provide updated information if you are a C corporation that elects to be an S corporation, or if you no longer are tax exempt. In addition, you must furnish a new Form W-9 if the name or TIN changes for the account; for example, if the grantor of a grantor trust dies.

## Penalties

**Failure to furnish TIN.** If you fail to furnish your correct TIN to a requester, you are subject to a penalty of \$50 for each such failure unless your failure is due to reasonable cause and not to willful neglect.

**Civil penalty for false information with respect to withholding.** If you make a false statement with no reasonable basis that results in no backup withholding, you are subject to a \$500 penalty.

**Criminal penalty for falsifying information.** Willfully falsifying certifications or affirmations may subject you to criminal penalties including fines and/or imprisonment.

**Misuse of TINs.** If the requester discloses or uses TINs in violation of federal law, the requester may be subject to civil and criminal penalties.

## Specific Instructions

### Line 1

You must enter one of the following on this line; **do not** leave this line blank. The name should match the name on your tax return.

If this Form W-9 is for a joint account, list first, and then circle, the name of the person or entity whose number you entered in Part I of Form W-9.

a. **Individual.** Generally, enter the name shown on your tax return. If you have changed your last name without informing the Social Security Administration (SSA) of the name change, enter your first name, the last name as shown on your social security card, and your new last name.

**Note. ITIN applicant:** Enter your individual name as it was entered on your Form W-7 application, line 1a. This should also be the same as the name you entered on the Form 1040/1040A/1040EZ you filed with your application.

b. **Sole proprietor or single-member LLC.** Enter your individual name as shown on your 1040/1040A/1040EZ on line 1. You may enter your business, trade, or "doing business as" (DBA) name on line 2.

c. **Partnership, LLC that is not a single-member LLC, C Corporation, or S Corporation.** Enter the entity's name as shown on the entity's tax return on line 1 and any business, trade, or DBA name on line 2.

d. **Other entities.** Enter your name as shown on required U.S. federal tax documents on line 1. This name should match the name shown on the charter or other legal document creating the entity. You may enter any business, trade, or DBA name on line 2.

e. **Disregarded entity.** For U.S. federal tax purposes, an entity that is disregarded as an entity separate from its owner is treated as a "disregarded entity." See Regulations section 301.7701-2(c)(2)(iii). Enter the owner's name on line 1. The name of the entity entered on line 1 should never be a disregarded entity. The name on line 1 should be the name shown on the income tax return on which the income should be reported. For example, if a foreign LLC that is treated as a disregarded entity for U.S. federal tax purposes has a single owner that is a U.S. person, the U.S. owner's name is required to be provided on line 1. If the direct owner of the entity is also a disregarded entity, enter the first owner that is not disregarded for federal tax purposes. Enter the disregarded entity's name on line 2, "Business name/disregarded entity name." If the owner of the disregarded entity is a foreign person, the owner must complete an appropriate Form W-8 instead of a Form W-9. This is the case even if the foreign person has a U.S. TIN.

**Line 2**

If you have a business name, trade name, DBA name, or disregarded entity name, you may enter it on line 2.

**Line 3**

Check the appropriate box in line 3 for the U.S. federal tax classification of the person whose name is entered on line 1. Check only one box in line 3.

**Limited Liability Company (LLC).** If the name on line 1 is an LLC treated as a partnership for U.S. federal tax purposes, check the "Limited Liability Company" box and enter "P" in the space provided. If the LLC has filed Form 8832 or 2553 to be taxed as a corporation, check the "Limited Liability Company" box and in the space provided enter "C" for C corporation or "S" for S corporation. If it is a single-member LLC that is a disregarded entity, do not check the "Limited Liability Company" box; instead check the first box in line 3 "Individual/sole proprietor or single-member LLC."

**Line 4, Exemptions**

If you are exempt from backup withholding and/or FATCA reporting, enter in the appropriate space in line 4 any code(s) that may apply to you.

**Exempt payee code.**

- Generally, individuals (including sole proprietors) are not exempt from backup withholding.
- Except as provided below, corporations are exempt from backup withholding for certain payments, including interest and dividends.
- Corporations are not exempt from backup withholding for payments made in settlement of payment card or third party network transactions.
- Corporations are not exempt from backup withholding with respect to attorneys' fees or gross proceeds paid to attorneys, and corporations that provide medical or health care services are not exempt with respect to payments reportable on Form 1099-MISC.

The following codes identify payees that are exempt from backup withholding. Enter the appropriate code in the space in line 4.

- 1—An organization exempt from tax under section 501(a), any IRA, or a custodial account under section 403(b)(7) if the account satisfies the requirements of section 401(f)(2)
- 2—The United States or any of its agencies or instrumentalities
- 3—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or possession, or any of their political subdivisions or instrumentalities
- 4—A foreign government or any of its political subdivisions, agencies, or instrumentalities
- 5—A corporation
- 6—A dealer in securities or commodities required to register in the United States, the District of Columbia, or a U.S. commonwealth or possession
- 7—A futures commission merchant registered with the Commodity Futures Trading Commission
- 8—A real estate investment trust
- 9—An entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940
- 10—A common trust fund operated by a bank under section 584(a)
- 11—A financial institution
- 12—A middleman known in the investment community as a nominee or custodian
- 13—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947

The following chart shows types of payments that may be exempt from backup withholding. The chart applies to the exempt payees listed above, 1 through 13.

IF the payment is for . . .	THEN the payment is exempt for . . .
Interest and dividend payments	All exempt payees except for 7
Broker transactions	Exempt payees 1 through 4 and 6 through 11 and all C corporations. S corporations must not enter an exempt payee code because they are exempt only for sales of noncovered securities acquired prior to 2012.
Barter exchange transactions and patronage dividends	Exempt payees 1 through 4
Payments over \$600 required to be reported and direct sales over \$5,000 <sup>1</sup>	Generally, exempt payees 1 through 5 <sup>2</sup>
Payments made in settlement of payment card or third party network transactions	Exempt payees 1 through 4

<sup>1</sup> See Form 1099-MISC, Miscellaneous Income, and its instructions.

<sup>2</sup> However, the following payments made to a corporation and reportable on Form 1099-MISC are not exempt from backup withholding: medical and health care payments, attorneys' fees, gross proceeds paid to an attorney reportable under section 6045(f), and payments for services paid by a federal executive agency.

**Exemption from FATCA reporting code.** The following codes identify payees that are exempt from reporting under FATCA. These codes apply to persons submitting this form for accounts maintained outside of the United States by certain foreign financial institutions. Therefore, if you are only submitting this form for an account you hold in the United States, you may leave this field blank. Consult with the person requesting this form if you are uncertain if the financial institution is subject to these requirements. A requester may indicate that a code is not required by providing you with a Form W-9 with "Not Applicable" (or any similar indication) written or printed on the line for a FATCA exemption code.

- A—An organization exempt from tax under section 501(a) or any individual retirement plan as defined in section 7701(a)(37)
- B—The United States or any of its agencies or instrumentalities
- C—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or possession, or any of their political subdivisions or instrumentalities
- D—A corporation the stock of which is regularly traded on one or more established securities markets, as described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i)
- E—A corporation that is a member of the same expanded affiliated group as a corporation described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i)
- F—A dealer in securities, commodities, or derivative financial instruments (including notional principal contracts, futures, forwards, and options) that is registered as such under the laws of the United States or any state
- G—A real estate investment trust
- H—A regulated investment company as defined in section 851 or an entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940
- I—A common trust fund as defined in section 584(a)
- J—A bank as defined in section 581
- K—A broker
- L—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947(a)(1)
- M—A tax exempt trust under a section 403(b) plan or section 457(g) plan

**Note.** You may wish to consult with the financial institution requesting this form to determine whether the FATCA code and/or exempt payee code should be completed.

**Line 5**

Enter your address (number, street, and apartment or suite number). This is where the requester of this Form W-9 will mail your information returns.

**Line 6**

Enter your city, state, and ZIP code.

**Part I. Taxpayer Identification Number (TIN)**

**Enter your TIN in the appropriate box.** If you are a resident alien and you do not have and are not eligible to get an SSN, your TIN is your IRS individual taxpayer identification number (ITIN). Enter it in the social security number box. If you do not have an ITIN, see *How to get a TIN* below.

If you are a sole proprietor and you have an EIN, you may enter either your SSN or EIN. However, the IRS prefers that you use your SSN.

If you are a single-member LLC that is disregarded as an entity separate from its owner (see *Limited Liability Company (LLC)* on this page), enter the owner's SSN (or EIN, if the owner has one). Do not enter the disregarded entity's EIN. If the LLC is classified as a corporation or partnership, enter the entity's EIN.

**Note.** See the chart on page 4 for further clarification of name and TIN combinations.

**How to get a TIN.** If you do not have a TIN, apply for one immediately. To apply for an SSN, get Form SS-5, Application for a Social Security Card, from your local SSA office or get this form online at [www.ssa.gov](http://www.ssa.gov). You may also get this form by calling 1-800-772-1213. Use Form W-7, Application for IRS Individual Taxpayer Identification Number, to apply for an ITIN, or Form SS-4, Application for Employer Identification Number, to apply for an EIN. You can apply for an EIN online by accessing the IRS website at [www.irs.gov/businesses](http://www.irs.gov/businesses) and clicking on Employer Identification Number (EIN) under Starting a Business. You can get Forms W-7 and SS-4 from the IRS by visiting [IRS.gov](http://IRS.gov) or by calling 1-800-TAX-FORM (1-800-829-3676).

If you are asked to complete Form W-9 but do not have a TIN, apply for a TIN and write "Applied For" in the space for the TIN, sign and date the form, and give it to the requester. For interest and dividend payments, and certain payments made with respect to readily tradable instruments, generally you will have 60 days to get a TIN and give it to the requester before you are subject to backup withholding on payments. The 60-day rule does not apply to other types of payments. You will be subject to backup withholding on all such payments until you provide your TIN to the requester.

**Note.** Entering "Applied For" means that you have already applied for a TIN or that you intend to apply for one soon.

**Caution:** A disregarded U.S. entity that has a foreign owner must use the appropriate Form W-8.

## Part II. Certification

To establish to the withholding agent that you are a U.S. person, or resident alien, sign Form W-9. You may be requested to sign by the withholding agent even if items 1, 4, or 5 below indicate otherwise.

For a joint account, only the person whose TIN is shown in Part I should sign (when required). In the case of a disregarded entity, the person identified on line 1 must sign. Exempt payees, see *Exempt payee code* earlier.

**Signature requirements.** Complete the certification as indicated in items 1 through 5 below.

**1. Interest, dividend, and barter exchange accounts opened before 1984 and broker accounts considered active during 1983.** You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

**2. Interest, dividend, broker, and barter exchange accounts opened after 1983 and broker accounts considered inactive during 1983.** You must sign the certification or backup withholding will apply. If you are subject to backup withholding and you are merely providing your correct TIN to the requester, you must cross out item 2 in the certification before signing the form.

**3. Real estate transactions.** You must sign the certification. You may cross out item 2 of the certification.

**4. Other payments.** You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification unless you have been notified that you have previously given an incorrect TIN. "Other payments" include payments made in the course of the requester's trade or business for rents, royalties, goods (other than bills for merchandise), medical and health care services (including payments to corporations), payments to a nonemployee for services, payments made in settlement of payment card and third party network transactions, payments to certain fishing boat crew members and fishermen, and gross proceeds paid to attorneys (including payments to corporations).

**5. Mortgage interest paid by you, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, qualified tuition program payments (under section 529), IRA, Coverdell ESA, Archer MSA or HSA contributions or distributions, and pension distributions.** You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

## What Name and Number To Give the Requester

For this type of account:	Give name and SSN of:
1. Individual	The individual
2. Two or more individuals (joint account)	The actual owner of the account or, if combined funds, the first individual on the account <sup>1</sup>
3. Custodian account of a minor (Uniform Gift to Minors Act)	The minor <sup>2</sup>
4. a. The usual revocable savings trust (grantor is also trustee) b. So-called trust account that is not a legal or valid trust under state law	The grantor-trustee <sup>1</sup> The actual owner <sup>1</sup>
5. Sole proprietorship or disregarded entity owned by an individual	The owner <sup>3</sup>
6. Grantor trust filing under Optional Form 1099 Filing Method 1 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(A))	The grantor*
For this type of account:	Give name and EIN of:
7. Disregarded entity not owned by an individual	The owner
8. A valid trust, estate, or pension trust	Legal entity <sup>4</sup>
9. Corporation or LLC electing corporate status on Form 8832 or Form 2553	The corporation
10. Association, club, religious, charitable, educational, or other tax-exempt organization	The organization
11. Partnership or multi-member LLC	The partnership
12. A broker or registered nominee	The broker or nominee
13. Account with the Department of Agriculture in the name of a public entity (such as a state or local government, school district, or prison) that receives agricultural program payments	The public entity
14. Grantor trust filing under the Form 1041 Filing Method or the Optional Form 1099 Filing Method 2 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(B))	The trust

<sup>1</sup> List first and circle the name of the person whose number you furnish. If only one person on a joint account has an SSN, that person's number must be furnished.

<sup>2</sup> Circle the minor's name and furnish the minor's SSN.

<sup>3</sup> You must show your individual name and you may also enter your business or DBA name on the "Business name/disregarded entity" name line. You may use either your SSN or EIN (if you have one), but the IRS encourages you to use your SSN.

<sup>4</sup> List first and circle the name of the trust, estate, or pension trust. (Do not furnish the TIN of the personal representative or trustee unless the legal entity itself is not designated in the account title.) Also see *Special rules for partnerships* on page 2.

\*Note. Grantor also must provide a Form W-9 to trustee of trust.

**Note.** If no name is circled when more than one name is listed, the number will be considered to be that of the first name listed.

## Secure Your Tax Records from Identity Theft

Identity theft occurs when someone uses your personal information such as your name, SSN, or other identifying information, without your permission, to commit fraud or other crimes. An identity thief may use your SSN to get a job or may file a tax return using your SSN to receive a refund.

To reduce your risk:

- Protect your SSN,
- Ensure your employer is protecting your SSN, and
- Be careful when choosing a tax preparer.

If your tax records are affected by identity theft and you receive a notice from the IRS, respond right away to the name and phone number printed on the IRS notice or letter.

If your tax records are not currently affected by identity theft but you think you are at risk due to a lost or stolen purse or wallet, questionable credit card activity or credit report, contact the IRS Identity Theft Hotline at 1-800-908-4490 or submit Form 14039.

For more information, see Publication 4535, Identity Theft Prevention and Victim Assistance.

Victims of identity theft who are experiencing economic harm or a system problem, or are seeking help in resolving tax problems that have not been resolved through normal channels, may be eligible for Taxpayer Advocate Service (TAS) assistance. You can reach TAS by calling the TAS toll-free case intake line at 1-877-777-4778 or TTY/TDD 1-800-829-4059.

**Protect yourself from suspicious emails or phishing schemes.** Phishing is the creation and use of email and websites designed to mimic legitimate business emails and websites. The most common act is sending an email to a user falsely claiming to be an established legitimate enterprise in an attempt to scam the user into surrendering private information that will be used for identity theft.

The IRS does not initiate contacts with taxpayers via emails. Also, the IRS does not request personal detailed information through email or ask taxpayers for the PIN numbers, passwords, or similar secret access information for their credit card, bank, or other financial accounts.

If you receive an unsolicited email claiming to be from the IRS, forward this message to [phishing@irs.gov](mailto:phishing@irs.gov). You may also report misuse of the IRS name, logo, or other IRS property to the Treasury Inspector General for Tax Administration (TIGTA) at 1-800-366-4484. You can forward suspicious emails to the Federal Trade Commission at: [spam@uce.gov](mailto:spam@uce.gov) or contact them at [www.ftc.gov/idtheft](http://www.ftc.gov/idtheft) or 1-877-IDTHEFT (1-877-438-4338).

Visit [IRS.gov](http://IRS.gov) to learn more about identity theft and how to reduce your risk.

## Privacy Act Notice

Section 6109 of the Internal Revenue Code requires you to provide your correct TIN to persons (including federal agencies) who are required to file information returns with the IRS to report interest, dividends, or certain other income paid to you; mortgage interest you paid; the acquisition or abandonment of secured property; the cancellation of debt; or contributions you made to an IRA, Archer MSA, or HSA. The person collecting this form uses the information on the form to file information returns with the IRS, reporting the above information. Routine uses of this information include giving it to the Department of Justice for civil and criminal litigation and to cities, states, the District of Columbia, and U.S. commonwealths and possessions for use in administering their laws. The information also may be disclosed to other countries under a treaty, to federal and state agencies to enforce civil and criminal laws, or to federal law enforcement and intelligence agencies to combat terrorism. You must provide your TIN whether or not you are required to file a tax return. Under section 3406, payers must generally withhold a percentage of taxable interest, dividend, and certain other payments to a payee who does not give a TIN to the payer. Certain penalties may also apply for providing false or fraudulent information.

## INSTRUCTIONS

### 1. Utilisation de la lettre d'envoi

- a) La présente lettre d'envoi, correctement remplie et dûment signée, les signatures devant être avalisées si l'instruction 3 ci-dessous l'exige, ainsi que les certificats ou les avis d'inscription directe ci-joints représentant les actions d'Exeter (ou, dans le cas d'un transfert par inscription en compte par l'intermédiaire de CDS, une confirmation d'inscription en compte à l'égard des actions déposées et, dans le cas d'un transfert par inscription en compte par l'intermédiaire de DTC, une confirmation d'inscription en compte et un message de l'agent tenant lieu de lettre d'envoi, à l'égard de celles-ci), et tous les autres documents requis conformément aux modalités de l'offre et de la présente lettre d'envoi doivent effectivement parvenir au dépositaire à son bureau, dont les coordonnées figurent à la dernière page de la présente lettre d'envoi, au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le 26 mai 2017, soit le moment de l'expiration, à moins que l'offre ne soit prolongée ou retirée ou que l'actionnaire n'ait recours à la procédure de livraison garantie énoncée à l'instruction 2 ci-dessous.
- b) Le mode de livraison de la présente lettre d'envoi, des certificats ou des avis d'inscription directe ci-joints représentant les actions d'Exeter (ou de toute confirmation d'inscription en compte et du message de l'agent, selon le cas), ainsi que de tous les autres documents requis est au choix et aux risques de l'actionnaire déposant. L'initiateur recommande de remettre ces documents en mains propres au dépositaire contre récépissé ou, s'ils sont expédiés par la poste, d'utiliser le courrier recommandé, dûment assuré, avec demande de récépissé. Il y a lieu de prévoir un délai suffisant pour assurer leur réception par le dépositaire au plus tard au moment de l'expiration. La livraison ne prendra effet qu'au moment où le dépositaire aura effectivement reçu ces documents à son bureau, dont les coordonnées figurent à la dernière page de la présente lettre d'envoi.

Les actionnaires qui souhaitent accepter l'offre et dont les actions d'Exeter sont immatriculées au nom d'un prête-nom, notamment un conseiller en placement, un courtier en valeurs, une banque ou une société de fiducie, doivent immédiatement communiquer avec celui-ci pour obtenir de l'aide afin de prendre les mesures nécessaires pour déposer ces actions d'Exeter en réponse à l'offre. Il est probable que ces intermédiaires aient fixé des heures limites pour les dépôts qui peuvent tomber jusqu'à 48 heures avant le moment de l'expiration. Les actionnaires doivent aviser leurs courtiers ou les autres intermédiaires dans les plus brefs délais s'ils souhaitent déposer des actions.

### 2. Procédure de livraison garantie

Si un actionnaire souhaite accepter l'offre et déposer des actions d'Exeter en réponse à l'offre mais que i) les certificats représentant les actions d'Exeter ne sont pas disponibles dans l'immédiat, ii) l'actionnaire ne peut terminer la procédure de transfert par inscription en compte de ces actions d'Exeter en temps opportun ou iii) les certificats ou avis d'inscription directe et tous les autres documents requis ne peuvent être remis au dépositaire au plus tard au moment de l'expiration, ces actions d'Exeter pourront néanmoins être déposées en réponse à l'offre, pourvu que toutes les conditions suivantes soient réunies :

- a) ce dépôt est effectué par une institution admissible (au sens attribué à ce terme ci-dessous) ou par son intermédiaire;
- b) un avis de livraison garantie correctement rempli et dûment signé (imprimé sur papier **ROSE**) dont un exemplaire accompagne l'offre d'achat et note d'information (ou un fac-similé de celui-ci signé à la main), comprenant une garantie de livraison d'une institution admissible dont le libellé figure dans l'avis de livraison garantie, parvient au dépositaire à son bureau dont les coordonnées figurent dans l'avis de livraison garantie, au plus tard au moment de l'expiration; et
- c) les certificats ou avis d'inscription directe représentant toutes les actions déposées, dûment endossés à des fins de transfert, accompagnés de la lettre d'envoi (ou d'un fac-similé de celle-ci



signé à la main), correctement remplie et dûment signée, les signatures devant être avalisées s'il y a lieu conformément aux instructions énoncées dans la lettre d'envoi, et de tous les autres documents requis aux termes des modalités de l'offre parviennent au dépositaire à son bureau dont les coordonnées figurent dans l'avis de livraison garantie, au plus tard à 17 h (heure de Toronto), le troisième jour de séance à la TSX qui suit le moment de l'expiration.

**L'avis de livraison garantie doit être remis en mains propres ou par messenger, transmis par télécopieur ou envoyé par la poste au dépositaire à son bureau dont les coordonnées figurent dans l'avis de livraison garantie, au plus tard au moment de l'expiration, et il doit comprendre une garantie d'une institution admissible dont le libellé figure dans l'avis de livraison garantie. La remise de l'avis de livraison garantie et de tous les autres documents requis à une autre adresse que celle indiquée dans l'avis de livraison garantie ou l'envoi d'un fac-similé à un autre numéro de télécopieur que celui indiqué dans l'avis de livraison garantie ne constitue pas une remise conforme aux conditions d'une livraison garantie.**

Une « **institution admissible** » désigne une banque canadienne de l'annexe 1, un membre du Securities Transfer Agent Medallion Program (STAMP), un membre du Stock Exchange Medallion Program (SEMP) ou un membre du Medallion Signature Program (MSP) de New York Stock Exchange Inc. Les membres de ces programmes sont habituellement membres d'une bourse de valeurs reconnue au Canada et/ou aux États-Unis, de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et de l'organisme Financial Industry Regulatory Authority ou de banques et de sociétés de fiducie aux États-Unis.

### 3. Signatures

La présente lettre d'envoi doit être remplie et signée par l'actionnaire qui accepte l'offre dont il est question ci-dessus ou par son représentant dûment autorisé (conformément à l'instruction 4).

Aucun aval de signature n'est exigé sur la présente lettre d'envoi si :

- a) la présente lettre d'envoi est signée par le ou les porteurs inscrits du ou des certificats ci-joints représentant les actions déposées exactement tel que le nom des porteurs inscrits paraît sur les certificats représentant les actions déposées, dans tous les cas sans aucune modification et les certificats ou avis d'inscription directe représentant les actions de Goldcorp pouvant être émises dans le cadre de l'offre, doivent être émis et remis directement aux porteurs inscrits; ou
- b) les actions d'Exeter sont déposées pour le compte d'une institution admissible.

Si des actions déposées appartiennent à plusieurs copropriétaires inscrits, ils doivent tous signer la présente lettre d'envoi.

Si la présente lettre d'envoi est signée par une autre personne que le ou les porteurs inscrits des actions déposées les certificats ou avis d'inscription directe représentant des actions de Goldcorp doivent être émis et livrés à d'autres personnes que les porteurs inscrits, ou si les certificats représentant les actions d'Exeter à l'égard desquels l'offre n'est pas acceptée doivent être retournés à une autre personne que le ou les porteurs inscrits ou envoyés à une autre adresse que celle du ou des porteurs inscrits qui figure dans le registre de titres tenu par Exeter ou pour le compte de celle-ci :

- i) toutes les signatures paraissant sur la présente lettre d'envoi doivent être avalisées par une institution admissible;
- ii) les certificats ci-joints doivent être endossés ou accompagnés d'une procuration appropriée et, dans un cas comme dans l'autre, être dûment et correctement remplis par le ou les porteurs inscrits;

- iii) les signatures sur l'endossement ou la procuration doivent correspondre en tous points au nom du ou des porteurs inscrits qui figure dans le registre ou sur le ou les certificats; et
- iv) les signatures doivent être avalisées par une institution admissible ou d'une autre manière que le dépositaire juge satisfaisante (aucun aval n'étant cependant exigé si la signature est celle d'une institution admissible).

#### **4. Fiduciaires, représentants et autorisations**

Si une personne signe la présente lettre d'envoi ou des certificats d'actions, ou une procuration à titre d'exécuteur testamentaire, d'administrateur successoral, de liquidateur, de fiduciaire, de gardien ou de tuteur, au nom d'une société par actions, d'une société de personnes ou d'une association ou à titre de représentant ou de fiduciaire, elle doit, au moment de la signature, indiquer en quelle qualité elle appose sa signature et joindre à la présente lettre d'envoi une preuve satisfaisante de son pouvoir d'agir à ce titre. L'initiateur ou le dépositaire peut, à son seul gré, exiger d'autres preuves de ce pouvoir ou des documents supplémentaires.

#### **5. Instructions de livraison**

Si des certificats ou des avis d'inscription directe représentant des actions de Goldcorp doivent être envoyés ou si, dans le cas de dépôts partiels des certificats représentant des actions d'Exeter doivent être retournés à une autre adresse que l'adresse de l'actionnaire figurant dans la case A de la présente lettre d'envoi, intitulée « Instructions d'inscription et de paiement », il faut également remplir la case B de la présente lettre d'envoi, intitulée « Instructions de livraison ». Si la case B n'est pas remplie, les certificats ou avis d'inscription directe représentant les actions de Goldcorp seront envoyés par la poste à l'actionnaire déposant à l'adresse qu'il a indiquée dans la case A ou, si aucune adresse n'y est indiquée, à l'adresse de l'actionnaire qui figure dans le registre de titres tenu par Exeter ou pour le compte de celle-ci. Les certificats ou avis d'inscription directe représentant les actions de Goldcorp envoyés par la poste conformément aux modalités de l'offre et de la présente lettre d'envoi seront réputés remis au moment de leur mise à la poste.

#### **6. Dépôts partiels**

Le porteur qui dépose moins que le nombre total d'actions d'Exeter attestées par des certificats qu'il remet doit inscrire le nombre d'actions d'Exeter qu'il souhaite déposer à l'endroit approprié de la case 1 intitulée « Description des actions d'Exeter déposées en réponse à l'offre » dans la présente lettre d'envoi. Dans ce cas, des nouveaux certificats représentant le nombre d'actions d'Exeter non déposées seront envoyés au porteur inscrit à moins d'indication contraire aussitôt que possible après le moment de l'expiration. Le nombre total d'actions d'Exeter attestées par tous les certificats remis sera réputé avoir été déposé en réponse à l'offre, sauf indication contraire. Cependant, la présente instruction ne s'applique pas aux actionnaires qui déposent leurs actions d'Exeter en suivant la procédure de transfert par inscription en compte.

#### **7. Renseignements fiscaux importants pour les actionnaires américains**

Aux termes de la législation de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, un actionnaire américain (au sens attribué à ce terme dans la case E ci-dessus) qui reçoit des paiements au comptant dans le cadre de l'achat de ses actions d'Exeter par l'initiateur aux termes de l'offre doit fournir au dépositaire son numéro d'identification de contribuable exact (« NIC »), lequel, dans le cas d'un actionnaire américain qui est un particulier, correspond habituellement à son numéro de sécurité sociale. S'il ne fournit pas au dépositaire un NIC exact ou un motif d'exonération adéquat, selon le cas, cet actionnaire américain s'expose à des pénalités de la part de l'IRS et à une retenue d'impôt de réserve.

En général, afin d'éviter la retenue d'impôt de réserve, chaque actionnaire américain qui est une personne américaine (au sens attribué à ce terme dans la case E ci-dessus) doit fournir au dépositaire son

NIC exact en remplissant dûment le formulaire W-9 de l'IRS joint au présent document, conformément aux instructions figurant dans celui-ci, lequel formulaire exige que l'actionnaire américain atteste, sous peine de parjure : a) que le NIC qu'il donne est exact (ou qu'il est en attente de l'obtention d'un NIC); b) que l'actionnaire américain i) est exonéré de la retenue d'impôt de réserve, ii) n'a pas été avisé par l'IRS qu'il était assujéti à une retenue d'impôt de réserve en raison d'une omission de déclarer tous les intérêts ou dividendes ou iii) a été avisé par l'IRS qu'il n'est plus assujéti à la retenue d'impôt de réserve; et c) que l'actionnaire américain est une personne américaine (au sens attribué à ce terme dans la case E ci-dessus).

De façon générale, certains porteurs exonérés ne sont pas assujéti à la retenue d'impôt de réserve. Pour éviter toute retenue d'impôt de réserve erronée, le porteur exonéré doit inscrire son NIC exact dans la partie I du formulaire W-9 de l'IRS ci-joint, fournir les codes appropriés dans la case intitulée « Exemptions » puis le signer et le dater. Voir le formulaire W-9 de l'IRS ci-joint pour obtenir de plus amples renseignements.

Tout actionnaire américain qui est une personne américaine n'ayant pas de NIC doit : a) consulter le formulaire W-9 de l'IRS ci-joint pour savoir comment faire une demande de NIC; b) indiquer la mention « en attente » dans l'espace prévu pour le NIC à la partie I du formulaire W-9 de l'IRS ci-joint; et c) signer et dater le formulaire W-9 de l'IRS ci-joint. Le dépositaire peut retenir un montant sur tous les paiements effectués avant le moment où le dépositaire reçoit un NIC dûment certifié. L'actionnaire américain qui indique la mention « en attente » à la partie I du formulaire W-9 de l'IRS ci-joint devrait fournir son NIC au dépositaire dès qu'il le reçoit. Dans un tel cas, le dépositaire retiendra un montant sur tout paiement effectué à cet actionnaire américain jusqu'à ce que celui-ci fournisse un NIC dûment certifié au dépositaire.

Si le formulaire W-9 de l'IRS ci-joint ne s'applique pas à un actionnaire américain en raison du fait que l'actionnaire américain n'est pas une personne américaine aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, cet actionnaire américain devra plutôt remettre le formulaire W-8 de l'IRS approprié, rempli en bonne et due forme, signé sous peine de parjure, afin d'éviter une retenue d'impôt de réserve. On peut obtenir du dépositaire le formulaire W-8 de l'IRS approprié. Ces formulaires sont également disponibles sur le site Web de l'IRS au [www.irs.gov](http://www.irs.gov).

La retenue d'impôt de réserve n'est pas une autre forme d'imposition sur le revenu fédéral des États-Unis. Plutôt, les montants ainsi retenus selon les règles relatives à la retenue d'impôt de réserve pourront être remboursés ou crédités sur l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis à payer de l'actionnaire américain pourvu que les renseignements exigés soient fournis en temps opportun à l'IRS.

**UN ACTIONNAIRE AMÉRICAIN QUI NÉGLIGE DE REMPLIR CORRECTEMENT ET DE DÉPOSER EN TEMPS OPPORTUN LE FORMULAIRE W-9 DE L'IRS CI-JOINT OU, LE CAS ÉCHÉANT, LE FORMULAIRE W-8 DE L'IRS APPROPRIÉ, POURRAIT ÊTRE ASSUJÉTI À LA RETENUE D'IMPÔT DE RÉSERVE SUR TOUT PAIEMENT AU COMPTANT QUI LUI EST VERSÉ DANS LE CADRE DE L'OFFRE ET POURRAIT ÊTRE ASSUJÉTI À DES PÉNALITÉS.**

**LES ACTIONNAIRES SONT PRIÉS DE CONSULTER LEURS PROPRES CONSEILLERS EN FISCALITÉ QUANT A) À L'APPLICABILITÉ DE LA RETENUE D'IMPÔT DE RÉSERVE ET AUX EXIGENCES DE DÉCLARATION D'INFORMATION QUI S'APPLIQUENT À EUX ET B) À LA FAÇON APPROPRIÉE DE REMPLIR LE FORMULAIRE W-9 DE L'IRS CI-JOINT OU LE FORMULAIRE W-8 DE L'IRS APPROPRIÉ.**

## **8. Dispositions diverses**

- a) S'il n'y a pas suffisamment d'espace dans la case 1 de la présente lettre d'envoi pour inscrire tous les certificats d'actions déposées, on peut y joindre une liste signée distincte sur laquelle on indiquera les numéros de certificats supplémentaires et le nombre d'actions déposées.

- b) Si les actions déposées sont immatriculées sous différentes formes (par exemple « Jean Tremblay » et « J. Tremblay »), il faut signer une lettre d'envoi distincte pour chaque immatriculation différente.
- c) Aucun dépôt sous une autre forme ni aucun dépôt conditionnel ou éventuel ne seront acceptés et aucune fraction d'action d'Exeter ne sera achetée. En signant la présente lettre d'envoi, tous les actionnaires déposants renoncent au droit de recevoir un avis d'acceptation des actions déposées pour règlement, sauf en cas de disposition contraire des lois applicables.
- d) L'offre et tous les contrats découlant de son acceptation sont régis par les lois de la province d'Ontario et les lois du Canada qui s'appliquent dans cette province, et doivent être interprétés conformément à celles-ci. Chaque partie à un contrat découlant de l'acceptation de l'offre reconnaît inconditionnellement et irrévocablement la compétence exclusive des tribunaux de la province d'Ontario et de tout tribunal ayant la compétence pour entendre les appels de leurs décisions.
- e) À moins d'indication contraire dans l'offre d'achat et note d'information ci-jointe, l'initiateur ne versera aucune rémunération ni aucune commission aux courtiers ou aux autres personnes qui sollicitent des dépôts d'actions d'Exeter en réponse à l'offre, étant entendu que l'initiateur peut prendre d'autres arrangements avec les courtiers démarcheurs et(ou) des agents d'information à l'extérieur du Canada.
- f) Avant de remplir la présente lettre d'envoi, il importe de lire l'offre d'achat et note d'information qui l'accompagne.
- g) L'initiateur tranchera à sa seule appréciation toutes les questions relatives à la validité, à la forme, à l'admissibilité (y compris la réception dans les délais prévus) et à l'acceptation des actions d'Exeter déposées en réponse à l'offre. Les actionnaires déposants reconnaissent que les décisions de l'initiateur sont définitives et exécutoires. L'initiateur se réserve le droit absolu de refuser tout dépôt qui, à son avis, n'est pas fait en bonne et due forme ou dont l'acceptation pourrait être illégale aux termes de la législation applicable de tout territoire. L'initiateur se réserve le droit absolu de renoncer à invoquer tout vice de forme ou toute irrégularité dans le dépôt d'actions d'Exeter. Rien n'oblige l'initiateur, le dépositaire ou toute autre personne à donner avis d'un vice de forme ou d'une irrégularité constaté à l'égard d'un dépôt, et ces personnes ne sauraient être tenues responsables de l'omission de donner un tel avis. L'interprétation par l'initiateur des modalités et des conditions de l'offre, de l'offre d'achat et note d'information, de la présente lettre d'envoi, de l'avis de livraison garantie, le cas échéant, et de tout autre document connexe est définitive et exécutoire. L'initiateur se réserve le droit de permettre que l'offre puisse être acceptée autrement que de la manière indiquée dans l'offre d'achat et note d'information.
- h) On peut obtenir sans frais d'autres exemplaires de l'offre d'achat et note d'information, de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie sur demande adressée au dépositaire, à l'agent d'information ou au chef de file indiqué dans la présente lettre d'envoi. Il est également possible de les obtenir sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## **9. Certificats perdus**

Si un certificat représentant des actions d'Exeter est perdu ou détruit, la présente lettre d'envoi doit comporter le plus de renseignements possible et doit être envoyée au dépositaire à son bureau indiqué dans la présente lettre d'envoi, accompagnée d'une lettre décrivant la perte et contenant votre numéro de téléphone. Le dépositaire transmettra cette lettre à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts d'Exeter afin que ce dernier puisse fournir des instructions pour le remplacement. Si un certificat représentant des actions d'Exeter a été perdu, détruit, détérioré ou égaré, il y a lieu de prendre la mesure susmentionnée assez longtemps avant le moment de l'expiration pour obtenir un certificat de remplacement afin de pouvoir déposer en réponse à l'offre les actions d'Exeter représentées par le certificat de remplacement au plus tard au moment de l'expiration.

## **10. Protection des renseignements personnels**

Le dépositaire s'engage à protéger vos renseignements personnels. Dans le cadre de la prestation de services à vous et à ses clients, le dépositaire reçoit certains renseignements personnels non publics vous concernant, notamment dans le cadre des opérations que le dépositaire exécute pour vous, de formulaires que vous lui envoyez ou d'autres communications qu'il a avec vous ou vos représentants. Il peut s'agir de votre nom, de votre adresse, de votre numéro d'assurance sociale, du nombre de titres que vous détenez ou d'autres renseignements financiers. Le dépositaire utilise ces renseignements pour administrer votre compte, pour mieux répondre à vos besoins et à ceux de ses clients et à d'autres fins légitimes liées à ses services. Certains renseignements peuvent être transférés à des agents aux États-Unis en vue d'être traités et(ou) stockés. Le dépositaire se servira des renseignements que vous avez fournis dans le présent document pour traiter votre demande et considérera votre signature apposée sur le présent document comme votre consentement à l'égard de ce qui précède.

## **11. Assistance**

**Les actionnaires peuvent communiquer avec le dépositaire, l'agent d'information ou le chef de file pour obtenir des renseignements ou de l'aide quant à la manière d'accepter l'offre, de remplir la présente lettre d'envoi et de déposer les actions d'Exeter auprès du dépositaire. Leurs coordonnées se trouvent à la dernière page de la présente lettre d'envoi. Les actionnaires d'Exeter peuvent également communiquer avec leur courtier, banque commerciale, société de fiducie ou autre prête-nom pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.**

**Le chef de file dans le cadre de l'offre est :**

**VALEUR MOBILIÈRES TD INC.  
700, West Georgia Street, bureau 1700  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1B6**

Téléphone : **604-654-3332**  
Facsimile : **604-654-3671**

**Le dépositaire dans le cadre de l'offre est :**

**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST**

**Par courrier**

**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST  
C.P. 1036  
Succursale postale Adelaide Street  
Toronto (Ontario) M5K 2K4**

**Par courrier recommandé, en mains propres  
ou par service de messagerie**

**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST  
B1 Level  
320 Bay Street  
Toronto (Ontario)  
M5H 4A6**

**OU SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST  
1066, W. Hastings St.  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
V6E 3X1**

Numéro sans frais en Amérique du Nord :

**1-800-387-0825**

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, les banques et les courtiers  
peuvent composer à frais virés le numéro suivant :

**416-682-3860**

**Courriel :**

**[inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com)**

**L'agent d'information dans le cadre de l'offre est :**

**KINGSDALE ADVISORS**



**KINGSDALE Advisors**

**130, King Street West, The Exchange Tower, bureau 2950, C.P. 361, Toronto (Ontario) M5X 1E2**

Numéro sans frais en Amérique du Nord :

**1-866-851-2743**

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, les banques et les courtiers  
peuvent composer à frais virés le numéro suivant :

**416-867-2271**

**Courriel :**

**[contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com)**

**Les porteurs d'actions d'Exeter peuvent communiquer avec le dépositaire, l'agent d'information ou le chef de file dont les coordonnées figurent ci-dessus pour obtenir des renseignements ou de l'aide ou d'autres exemplaires de la présente lettre d'envoi et de l'offre d'achat et note d'information. Ils peuvent également communiquer avec leur courtier, banque commerciale, société de fiducie ou autre prête-nom pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.**